



Communiqué de presse
Vendredi 27 septembre 2019

Pau - Canfranc - Saragosse : nouveau succès obtenu auprès de l'Union européenne

Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, **salue la décision du comité du Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE) de subventionner un nouveau programme d'études techniques contribuant à la réouverture complète de l'axe ferroviaire international Pau - Canfranc - Saragosse.**

Grâce à une subvention de **2 854 400 euros** - sur un coût estimé de 8 950 000 euros, soit un **taux de 31,89 %** - **ce programme d'études comprend les investigations détaillées et études d'avant-projet de la remise en circulation ferroviaire du tunnel du Somport, d'une part, et le réaménagement complet de la gare de Canfranc.**

Ce nouveau programme d'études vient ainsi compléter plusieurs programmes en cours bénéficiant déjà de subventions européennes dans le cadre du programme transfrontalier POCTEFA (Canfraneus) et du MIE (études définissant les spécifications techniques communes, d'avant-projet côtés français et espagnol de remise en circulation de Pau à Saragosse hors tunnel, de gouvernance et de financement du projet), lesquelles bénéficient d'une **subvention de 7 M€** sur un montant total de 14 M€.

Ce nouveau succès, obtenu dans le cadre de l'appel à projets lancé par la Commission Européenne au titre de l'année 2019, **témoigne de l'appui constant de l'Union européenne sur ce projet, soutenu de longue date par la Région Nouvelle-Aquitaine et la Communauté Autonome d'Aragon**, et auxquels contribuent activement le ministère des transports espagnol (Fomento), l'ADIF, gestionnaire des infrastructures ferroviaires espagnoles et SNCF Réseau, en tant que gestionnaire des infrastructures ferroviaires côté français et représentant du ministère français des transports.

Grâce à ce nouveau programme d'études, les procédures administratives préalables aux travaux pourront être initiées en 2022, en vue d'un lancement effectif des travaux en 2024.

Le président Alain Rousset profite de cette occasion pour rappeler l'importance du rôle de MIE en particulier, et de l'Union européenne en général, pour faciliter les déplacements des personnes et des biens au sein de l'Europe, particulièrement dans les zones frontalières, **tant par l'appui financier à des études et travaux liés à des projets d'infrastructures, que par l'édiction d'une réglementation** rapprochant les normes et levant les obstacles résultant de règles nationales différentes entre les différents pays.

Contact presse :

Rachid Belhadj 05 57 57 02 75 / presse@nouvelle-aquitaine.fr